



# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 FEVRIER 2025

**Étaient présents :** Patrick NEILZ, Maire, Marion RIVEIRA adjointe, Guillaume PIARD, adjoint, Alain PERROT, Nadège BOSSUYT, Willy SCHOEPPS, Julien LISSANDRE, Albane VIDELIER, Claudette FEUVRIER conseiller.e.s.

**Absents excusés :** Christine BARTHE-WEBER pouvoir à Claudette FEUVRIER, Antoine PIGNIER à Guillaume PIARD

**Secrétaire de séance :** Willy SCHOEPPS

## 1 Approbation du compte rendu du 30 janvier

Vote Pour 11                      Contre 0                      Abstention 0

## 2 Désignation du secrétaire de séance

Est proposé Monsieur Willy Schoepps

Vote Pour 11                      Contre 0                      Abstention 0

## 1- INFORMATIONS DU MAIRE AUX ELUS

1. Vente des parcelles Chemin de la Craie à Vatagna.
2. Distribution des kit'eau ECLA selon le tableau défini lors du dernier CM
3. Pièges à frelon à positionner.
4. Le 6 juillet manifestation d'ampleur au parc organisée par la ligue de l'enseignement
- 5 Les jeux intervillages auront lieu à Briod le 24 mai

## 2- LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Mise à jour des tarifs de location de la salle des fêtes afin de prendre en considération les coûts de chauffage.

Monsieur le Maire propose 16€ / jour et 2€ par séance de location (yoga,

VOTE Pour 11                      Contre 0                      abstention 0

### 3- DELIBERATION DE LA SELECTION DES ENTREPRISES RETENUES POUR LA RENOVATION DE L'ECOLE

202 Monsieur le maire présente le tableau des entreprises retenues sur les dix lots les offre sont égales ou proche de l'estimation. Après échange la sélection est mise au vote

Vote pour 11                      Contre 0                      Abstention 0

Le permis de construire, actuellement au Service Instructeur depuis décembre.

Commission accessibilité le 11 mars.

Début des travaux espéré fin de printemps 5.

### 4 - TARIF DES LOYERS DES DIFFERENTES UNITES DE L'ANCIENNE ECOLE

- Le futur logement de 70 m<sup>2</sup> : 600 € / mois

- Local commercial : 300 € / mois

Vote Pour 11                      Contre 0                      Abstention 0

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée

P. Neilz, maire

